

PÉRIODICITÉ DU CONTRÔLE MÉDICAL SELON L'ÂGE

Pour vous voir délivrer/prolonger votre permis de conduire vous devez obtenir un avis favorable suite à un contrôle médical. Ce contrôle médical périodique concerne les permis suivants :

Age	Permis A ou B aménagé	Permis D, DE, D1, D1E	Permis C, CE, C1, C1E
Moins de 55 ans	5 ans	5 ans	5 ans
De 55 à 60 ans	5 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 60 ans	5 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 60 ans	5 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 60 ans
De 60 à 76 ans	2 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 76 ans	1 an	2 ans ou jusqu'à la date anniversaire des 76 ans
Plus de 76 ans	1 an	1 an	1 an